

n o t e

évaluation

06.02
AOÛT

www.education.gouv.fr/stateval

À l'heure où s'établissent la définition et le contenu du socle commun, notamment en matière de compétences sociales et civiques, cette Note rend compte d'une évaluation qui a interrogé les élèves de 2005 en fin de CM2 et en fin de troisième sur leurs attitudes à l'égard de la vie en société. Les collégiens font part d'un plus grand rejet à l'égard des discriminations et d'une plus grande ouverture d'esprit que les écoliers. Ils s'affirment également plus nettement au sein de leur groupe de camarades et attachent plus d'importance aux libertés d'expression. Mais ils respectent beaucoup moins scrupuleusement les règles, notamment celles de la vie scolaire que les élèves de CM2. Ceux-ci ont tendance à condamner tout manquement à la règle, sans bien hiérarchiser les différents actes contraires à la loi. Par rapport aux élèves de 1995, ceux de 2005 se déclarent plus tolérants, ils rejettent davantage tout acte de discrimination et se montrent plus solidaires, mais, même s'ils disent reconnaître l'utilité de la règle et de la loi, ils disent aussi prendre plus de libertés avec elles, particulièrement dans le cadre scolaire.

Les attitudes à l'égard de la vie en société des élèves de fin d'école et de fin de collège

L'évaluation des attitudes des élèves à l'égard de la vie en société a été réalisée en mai et juin 2005. Interrogés sur leurs attitudes et leurs avis face à diverses situations relatives à la vie en société, les élèves devaient exprimer leur accord ou désaccord avec des affirmations commençant par « Certains pensent que... » ou « Certains disent que... ». Sur le même mode, ils avaient à juger chacune des déclarations soumises à leur appréciation « acceptable » ou « inacceptable », « grave » ou pas, « normale » ou pas. On leur demandait également de dire comment ils agiraient face à des situations concrètes. De nombreuses questions avaient aussi pour objectif de mieux connaître le cadre scolaire et familial dans lequel ils étudient et vivent. Les directeurs d'école, les chefs d'établissement ainsi que les conseillers principaux d'éducation au collège ont également répondu à des questionnaires de contexte pour éclairer les réponses des élèves et livrer leurs perceptions, en tant qu'acteurs de terrain, des attitudes des élèves au sein de leur école ou collège. Le livret « Élève » en fin d'école comprenait 89 questions dont 18 de contexte ; en fin de collège, il en comportait 131 dont 26 de contexte. De nombreuses questions sont communes aux deux niveaux mais certaines questions de troisième n'ont pas été posées en CM2 pour des raisons de compréhension des enjeux ou par manque de maturité

des élèves du primaire. Leur éviction s'est justifiée aussi par souci de contenir raisonnablement le temps de concentration et de réflexion d'élèves âgés en moyenne de 11 ans au moment de la passation du questionnaire.

Plusieurs questions ont été reprises d'une évaluation réalisée au cours de l'année scolaire 1994-1995 au début et à la fin du collège. Deux types de comparaisons et d'analyses des résultats ont été effectuées entre la fin de l'école primaire et la fin du collège en 2005 sur la base des 71 questions communes et sur la décennie 1995-2005 à la fin de l'école primaire et à la fin du collège. À des fins de comparaisons, parmi les élèves de sixième ayant passé l'évaluation en septembre 1994, seules les réponses des élèves non redoublants ont été retenues. Sortant juste de l'école primaire au moment de la passation, on peut supposer que leurs réponses sont proches de celles qu'ils auraient apportées trois mois plus tôt. 95 % des écoliers et 80 % des élèves de troisième interrogés ont déclaré avoir été intéressés par l'objet de cette évaluation.

Sept domaines étudiés en fin d'école, huit en fin de collège

Les thèmes abordés ont porté sur le sexisme, la xénophobie, l'homophobie (au collège), le

chômage et la précarité, les libertés d'expression et de manifestation, les droits de vote et de grève, la solidarité nationale et internationale, la considération de soi et d'autrui, le respect de la loi et de la règle, le règlement intérieur des établissements scolaires, les normes sociales et scolaires et les délégués de classe (au collège uniquement). Ces thèmes ont été regroupés dans sept domaines (huit au collège). La dimension Comportement avec les pairs porte sur l'attitude des élèves au sein d'un groupe de camarades ; en particulier sur leur capacité à s'affirmer, à convaincre les autres mais aussi à s'ouvrir à leurs idées quitte à infléchir leur propre point de vue si les arguments des pairs sont convaincants. Le domaine Écologie et environnement mesure la préoccupation qu'ils ont du comportement nuisible de l'homme face à l'environnement et des effets pervers des progrès techniques. Le domaine Libertés publiques aborde l'opinion des élèves sur l'importance du vote, sur le droit de grève et la liberté d'expression en général. La dimension Loi et règle évalue leur propension à agir selon les lois et règles existantes. Les items proposés envisagent ce domaine selon deux modalités différentes : la loi et la règle comme concepts généraux et comme règle scolaire. La dimension Solidarité porte sur les liens unissant les membres d'un groupe, d'une société, d'une association qui, conscients de la communauté de leurs intérêts, ont entre eux des sentiments d'obligation réciproque. Le domaine Tolérance est pris ici au sens large. Le domaine Vie scolaire regroupe les différents aspects propres à la vie des élèves et les normes admises au sein de l'institution scolaire. Il s'agit de leur degré d'adhésion aux pratiques usuelles qui interdisent, par exemple, le copiage ou exigent une tenue correcte et le respect dans

Construction des indicateurs d'adhésion

Les résultats présentés ici sont fondés, non pas sur des observations, mais sur des déclarations d'élèves. Malgré les précautions prises (anonymat et confidentialité), les réponses aux items relatifs à des attitudes ou à des opinions peuvent être entachées de « désirabilité » ou d'une volonté de provocation. Cependant, le même type de questions a été soumis à d'autres populations d'élèves et la similitude des réponses laisse bien augurer de la robustesse des résultats. Les items ont été répartis dans sept domaines en fin d'école et huit en fin de collège. Pour chacun d'eux, un indicateur synthétique a été conçu. Pour les calculer, une échelle de cotation a été élaborée en prenant en compte le fait que, selon les items, trois ou quatre modalités de réponses étaient proposées. L'échelle de cotation retenue est la suivante : 1 point pour la réponse socialement acceptable, 0 point pour celle qui ne l'est pas. 0,5 point, ou 1/3 ou 2/3 de point sont accordés aux modalités intermédiaires selon le nombre de modalités proposées pour la question. Les indicateurs sont exprimés sur 100 mais le format des items et le mode de cotation utilisés ne permettent pas de les assimiler à des pourcentages de réussite. Il s'agit plutôt d'une position sur une échelle.

le rapport à l'autre qu'il soit élève ou professeur. Enfin, la dimension Délégués aborde la perception des élèves en fin de collège du rôle et de l'utilité des délégués de classe.

Des écoliers soucieux de l'écologie, très tolérants et respectant scrupuleusement la loi et la règle

Du point de vue des moyennes atteintes pour les sept indicateurs d'adhésion calculés (tableau 1), les élèves de fin de CM2 apparaissent particulièrement soucieux de l'écologie et de l'environnement, obtenant dans l'ensemble un indicateur d'adhésion moyen de 83 points. Ils se déclarent très tolérants (82,6 points) et condamnent en majorité toute entorse à la loi et à la règle (76,7 points) notamment au niveau de la règle scolaire, qu'il s'agisse de « télécharger illégalement de la musique sur Internet » ou d'« imiter la signature des parents ». Ils déclarent se comporter honnêtement en société ou à l'école (77 points). Les résultats concernant les domaines Libertés publiques (63,1 points)

et Solidarité (67,1 points) sont à interpréter avec prudence compte tenu du faible nombre d'items constituant ces domaines. Une analyse par question paraît alors plus appropriée. Ainsi, les écoliers ne sont que 28,2 % à juger inacceptable que « certains pensent qu'il y a tellement de gens qui votent que cela n'a pas d'importance d'aller voter ou pas ». Ils manquent probablement de maturité pour comprendre les enjeux des libertés publiques. Le besoin d'expression de leurs idées, que ce soit dans le cadre du débat public via les grandes libertés publiques ou au sein même de leur groupe de copains, n'est pas toujours clairement exprimé. En effet, la moyenne de l'indicateur d'adhésion dans le domaine Comportement avec les pairs est de 54,7 points, ce qui traduit des réponses assez partagées comme en témoigne le tableau de la question 86.

Question 86 : "Il m'est déjà arrivé d'obtenir que quelqu'un ne fasse plus partie de mon groupe de copains (copines)"

	Fin école 2005		
	Ensemble	Filles	Garçons
Tout à fait faux	22,5 %	22,3 %	22,7 %
Plutôt faux	17,2 %	17,3 %	16,9 %
Plutôt vrai	32,7 %	33,8 %	32,0 %
Tout à fait vrai	27,6 %	26,6 %	28,4 %

Tableau 1 – Les indicateurs d'adhésion en fin de CM2 - 2005

Indicateurs d'adhésion	Nombre de questions	Moyenne						Écart-type Ensemble
		Ensemble	ZEP/REP	Public hors ZEP/REP	Privé	Filles	Garçons	
Comportement avec les pairs	12	54,7	55,1	54,6	55,0	54,5	54,9	10,1
Écologie et environnement	8	83,0	80,6	83,3	84,0	82,6	83,4	11,2
Libertés publiques	3	63,1	63,6	63,6	60,2	61,8	64,4	22,7
Loi et règle	23	76,7	76,3	76,7	76,8	78,3	75,1	10,7
Solidarité	3	67,1	70,4	66,8	64,8	68,8	65,4	23,4
Tolérance	15	82,6	80,2	83,1	82,9	84,3	81,0	12,6
Vie scolaire	7	77,0	77,8	76,7	77,4	79,1	75,0	16,2

Lecture : les élèves scolarisés en « ZEP/REP » obtiennent en moyenne un indicateur d'adhésion de 77,8 points dans le domaine Vie scolaire.

Des différences s'observent entre les types d'écoles...

Si des différences significatives d'attitudes à l'égard de la vie en société ont été observées entre élèves de ZEP/REP, du secteur public hors ZEP/REP et de l'enseignement privé ou entre filles et garçons, elles ne dépassent cependant jamais plus de quelques points.

Au niveau des différences notables, on remarque que les élèves de ZEP/REP se déclarent moins soucieux de l'écologie et de l'environnement et moins tolérants que leurs camarades des autres types d'écoles. En revanche, ils obtiennent 1 point de plus que les élèves du secteur public hors ZEP/REP dans le domaine Vie scolaire. Ce constat est illustré par le tableau des réponses observées pour la question 34. Dans le domaine Solidarité, on observe une hiérarchie des moyennes de l'indicateur d'adhésion : 70,4 points pour les élèves de l'éducation prioritaire, 66,8 points pour ceux du public hors ZEP/REP et, enfin, 64,8 points pour les élèves du privé. Ces derniers défendent moins les libertés publiques que les autres élèves. Ils sont notamment plus circonspects à l'égard du droit de grève sur lequel portait la question 70.

... et entre filles et garçons

Les filles se distinguent des garçons dans les domaines Loi et règle, Solidarité, Tolérance ainsi que Vie scolaire. Près de 3 points d'écart s'observent, à chaque fois, en leur faveur. Dans le domaine Loi et règle, par exemple, 64,1 % d'entre elles répondent

qu'elles n'essaient jamais ou presque jamais de « dépasser tout le monde quand elles doivent faire la queue quelque part » contre 47,3 % des garçons. Toutefois, ces derniers se déclarent être meilleurs défenseurs des libertés publiques.

Des collégiens préoccupés par l'environnement, rejetant toute discrimination et très attachés aux libertés publiques

Au regard du tableau 2, les élèves de fin de troisième se déclarent très tolérants obtenant un indicateur d'adhésion moyen de 84,5 points pour ce domaine. Ils rejettent massivement toute discrimination raciale ou sexuelle. Ils sont cependant assez sceptiques vis-à-vis de la bonne volonté des chômeurs à retrouver un emploi. Les collégiens se disent préoccupés par les problèmes liés à l'écologie et l'environnement (80,1 points). 92,9 % des répondants s'inquiètent notamment de la disparition de nombreuses espèces et plantes due à l'action de l'homme. Ils se montrent également attachés aux libertés publiques (77,3 points) et très solidaires. Même s'il convient de nuancer ces deux derniers indicateurs du fait du peu d'items les constituant, les

élèves répondent qu'il faut soutenir le droit de grève et la liberté d'expression ainsi que le droit de vote. Ils déclarent également qu'il faut être généreux avec les plus pauvres et venir en aide aux personnes qui en ont besoin. Dans le domaine Comportement avec les pairs, les élèves obtiennent un indicateur moyen de 58,4 points. Ils affirment leur avis dans leur groupe de copains et prétendent réussir souvent à les convaincre même si, en écoutant des arguments opposés, ils changent parfois d'avis. Les élèves semblent avoir un rapport ambivalent avec la loi et la règle (65,9 points). Tout en reconnaissant l'utilité du règlement intérieur, ils disent prendre certaines libertés avec la loi et la règle. On remarque cependant une bonne hiérarchie dans la gravité des actes. Ainsi, « détourner de l'argent » ou « conduire sans avoir le permis » sont considérés comme plus graves que « télécharger de la musique illégalement sur Internet » ou « cracher par terre n'importe où ». De même, les élèves déclarent ne pas toujours respecter les normes scolaires ; d'où un indicateur moyen dans le domaine Vie scolaire de 61,7 points. L'indicateur d'adhésion constitué autour des questions relatives aux délégués de classe s'élève à 60,7 points. Les collégiens reconnaissent leur utilité et apprécient le caractère démocratique des élections de leurs délégués mais ils sont très sceptiques vis-à-vis des intentions de ceux-ci. 38,2 % jugent que « ceux qui se proposent comme délégués cherchent à se faire bien voir par les professeurs ».

Question 34 : "Certains disent que les élèves de CM2 devraient donner le bon exemple aux élèves de CP"

	Fin école 2005			
	Ensemble	ZEP/REP	Public hors ZEP/REP	Privé
Tout à fait d'accord	56,7 %	69,9 %	54,4 %	52,8 %
Plutôt d'accord	30,8 %	21,7 %	32,2 %	34,3 %
Plutôt pas d'accord	6,8 %	4,7 %	7,1 %	7,7 %
Pas d'accord du tout	5,7 %	3,7 %	6,3 %	5,2 %

Question 70 : "Quand ils ne sont pas contents de leur salaire, il arrive que les travailleurs se mettent en grève"

	Fin école 2005			
	Ensemble	ZEP/REP	Public hors ZEP/REP	Privé
Normal	47,8 %	53,5 %	47,9 %	41,5 %
Pas très normal mais pas grave	32,7 %	28,1 %	33,1 %	35,8 %
Inacceptable	19,5 %	18,4 %	19,0 %	22,7 %

De légères différences entre types d'établissements

Lorsque l'on s'intéresse aux indicateurs obtenus par les élèves selon le type d'établissement fréquenté, on relève des différences significatives mais qui ne dépassent jamais plus de quelques points. Les élèves scolarisés dans l'enseignement privé se différencient de leurs camarades du secteur public dans les domaines Comportement avec les pairs, Vie scolaire et Délégués où ils obtiennent des indicateurs supérieurs. Ils affirment être plus respectueux des normes de l'institution scolaire. Les élèves scolarisés dans le public hors ZEP/REP se déclarent les plus attachés aux libertés publiques mais les moins respectueux de la loi et de la règle.

Tableau 2 – Les indicateurs d'adhésion en fin de troisième - 2005

Indicateurs d'adhésion	Nombre de questions	Moyenne						Écart-type Ensemble
		Ensemble	ZEP/REP	Public hors ZEP/REP	Privé	Filles	Garçons	
Comportement avec les pairs	14	58,4	58,0	58,3	59,4	59,3	57,5	9,5
Écologie et environnement	9	80,1	78,0	80,4	81,1	80,0	80,3	11,0
Libertés publiques	4	77,3	76,2	78,0	76,4	76,2	78,5	17,2
Loi et règle	35	65,9	66,1	65,5	66,8	68,0	63,6	13,3
Solidarité	5	71,9	74,5	71,6	70,3	74,5	69,3	17,7
Tolérance	17	84,5	82,6	85,0	85,2	87,8	81,2	12,0
Vie scolaire	9	61,7	62,2	61,1	62,9	64,3	59,0	11,0
Délégués	12	60,7	60,6	60,5	61,4	62,1	59,3	11,7

Lecture : les filles obtiennent en moyenne un indicateur d'adhésion dans le domaine Solidarité de 74,5 points.

Question 82 : "Il y a des personnes qui insultent les homosexuel(le)s"

	Fin de collège 2005			
	Ensemble	Privé	Public hors ZEP/REP	ZEP/REP
Normal	9,2 %	7,1 %	7,8 %	15,0 %
Pas très normal mais pas grave	17,5 %	17,0 %	16,8 %	20,2 %
Inacceptable	73,3 %	75,9 %	75,4 %	64,8 %

Les élèves de l'éducation prioritaire obtiennent le plus fort indicateur d'adhésion dans le domaine Solidarité. Ils prétendent vouloir aider les pauvres de l'étranger et ils sont plus nombreux à affirmer toujours « céder leur place à une personne qui en a besoin dans les transports » (+ 5 points). Ils sont aussi plus nombreux à dénoncer les actes graves et à vouloir montrer le bon exemple aux plus jeunes. Cependant, ils se déclarent moins soucieux de l'écologie et de l'environnement et également moins tolérants. Ils condamnent moins souvent les problèmes de sexisme et sont moins nombreux à rejeter l'homophobie (question 82).

Des collégiennes plus tolérantes et plus respectueuses

Les filles se différencient des garçons dans six dimensions de la vie en société. Leurs indicateurs d'adhésion sont sensiblement supérieurs dans les domaines Comportement avec les pairs, Loi et règle, Solidarité, Vie scolaire et Délégués. Elles se déclarent plus respectueuses des normes de la vie sociale et sont plus nombreuses à considérer les actes proposés comme étant graves (question 40). Dans leurs rapports avec leurs amis, on note moins le phénomène de chef de groupe que chez les garçons. Elles se disent aussi moins influençables et paraissent faire preuve de diplomatie. Elles se distinguent particulièrement des garçons dans le domaine Tolérance où elles obtiennent un indicateur d'adhésion moyen supérieur de 6,6 points. Les questions relatives au sexisme enre-

gistrent les différences maximales : on observe jusqu'à 26 points d'écart pour la modalité « inacceptable » à la question « certains employeurs préfèrent engager des hommes plutôt que des femmes ».

Question 40 : "Est-ce grave de télécharger de la musique ou des films illégalement sur Internet ?"

	Fin collège 2005		
	Ensemble	Filles	Garçons
Très grave	10,2 %	9,8 %	22,7 %
Plutôt grave	24,6 %	28,4 %	20,5 %
Plutôt pas grave	32,4 %	36,5 %	28,3 %
Pas grave du tout	32,8 %	25,3 %	40,7 %

Des collégiens plus attachés aux libertés publiques mais bien moins respectueux de la loi et de la règle que les élèves de CM2

Sur les 71 questions communes aux deux évaluations, les écoliers et les collégiens obtiennent des indicateurs d'adhésion moyens significativement différents dans tous les domaines, excepté dans le domaine Écologie et environnement. Entre la fin de l'école primaire et la fin du collège, on constate une progression des moyennes des indicateurs d'adhésion dans les domaines Comportements avec les pairs (+ 3,4 points), Libertés publiques (+ 16,9 points) et Tolérance (+ 3,3 points), tandis que les indicateurs d'adhésion régressent dans les domaines Loi et règle (- 11,5 points), Solidarité (- 4,7 points) et Vie scolaire (- 17,5 points).

Tableau 3 – Moyenne et écart-type des indicateurs d'adhésion en fin de CM2 2005 et en fin de collège 2005 calculés à partir des 71 questions communes à ces deux évaluations

Indicateurs d'adhésion fin école – fin collège 2005	Nombre de questions	Moyenne École	Moyenne Collège	Différence de moyennes 3ème - CM2	Écart-type École	Écart-type Collège
Comportement avec les pairs	12	54,7	58,1	3,4	10,1	9,5
Écologie et environnement	8	83,0	82,3	- 0,7	11,2	11,0
Libertés publiques	3	63,1	80,0	16,9	22,7	17,6
Loi et règle	23	76,7	65,2	- 11,5	10,7	14,8
Solidarité	3	67,1	62,4	- 4,7	23,4	23,3
Tolérance	15	82,6	85,9	3,3	12,6	11,8
Vie scolaire	7	77,0	59,5	- 17,5	16,2	16,7

Lecture : les élèves de fin de troisième obtiennent en moyenne un indicateur d'adhésion dans le domaine Loi et règle inférieur de 11,5 points à celui des élèves de fin de CM2.

Des collégiens soucieux de la liberté d'expression et plus tolérants

Dans le domaine Comportement avec les pairs, les élèves de troisième obtiennent 58,1 points contre 54,7 en CM2. Les collégiens s'affirment plus dans leur groupe d'amis que leurs cadets. Ils sont, en effet, 66,4 % à rejeter la proposition « Je laisse souvent les autres prendre les décisions » contre 43,9 % des écoliers. Ils disent donner également plus souvent leur avis même lorsque leurs copains ne le partagent pas. Les écoliers reconnaissent, par ailleurs, plus facilement leurs torts (20 points d'écart avec les collégiens) mais ils font plus souvent en sorte que quelqu'un qu'ils n'apprécient plus soit exclu du groupe de pairs : 60,3 % contre 36,1 % en fin de collège. L'importante différence de moyenne de l'indicateur d'adhésion dans le domaine Libertés publiques, 80 points en troisième contre 63,1 en CM2, peut en partie s'expliquer par le fait que les manifestations, les grèves et le vote sont des notions plus familières aux élèves de fin de collège et que ceux-ci sont à l'âge d'une revendication plus grande de la liberté d'expression. Le fait que « les salariés se mettent en grève quand ils ne sont pas satisfaits de leur salaire » est jugé inacceptable par 19,5 % des CM2 contre seulement 6,3 % des élèves de troisième.

Les élèves de troisième obtiennent 85,9 points dans le domaine Tolérance contre 82,6 à l'école. Même si les élèves de troisième et de CM2 estiment toutes les formes de discrimination inacceptables, les collégiens les rejettent davantage. 89 % des élèves de troisième trouvent inacceptable qu'il y ait « des pays où les élèves fréquentent des écoles différentes selon leur couleur de peau » contre 75,4 % en CM2. Quel que soit leur niveau scolaire (CM2 ou troisième), ils sont assez sceptiques vis-à-vis de la bonne volonté des chômeurs à trouver du travail, en particulier les collégiens. En effet, 48 % d'entre eux estiment inacceptable de dire que les chômeurs sont dans cette situation car ils ne veulent pas travailler contre 59,7 % à l'école. Cependant, la différence la plus marquée concerne les moqueries envers un élève ayant un nom de famille comique. 64 % des écoliers jugent ceci inacceptable contre seulement 39,5 % des collégiens. On remarquera ici une inversion de la tendance puisque vis-à-vis du nom de famille, ce sont

les écoliers qui se déclarent les plus tolérants face à ce type de situation plus concret.

Des écoliers plus solidaires et appliquant plus scrupuleusement les règles

L'indicateur d'adhésion moyen dans le domaine Solidarité des écoliers est supérieur à celui des collégiens : 67,1 points contre 62,4. Les élèves de fin d'école sont plus nombreux à répondre qu'il est inacceptable de dire qu'« il faudrait aider les pauvres de France plutôt qu'aider ceux du bout du monde ». Il en est de même pour les propositions « dans les transports en commun, je cède ma place à une personne qui en a besoin » et « dans la rue, si je vois une personne âgée trébucher et tomber, je vais l'aider à se relever ». Les élèves de CM2 répondent plus fréquemment que ceux de troisième « toujours » plutôt que « souvent ».

Les écoliers obtiennent un meilleur indicateur d'adhésion moyen dans le domaine Loi et règle : 76,7 contre 65,2 en troisième. Les collégiens sont plus critiques vis-à-vis du règlement intérieur. 22,3 % d'entre eux trouvent que « le règlement ne sert à rien » contre seulement 6 % à l'école. Les CM2 sont beaucoup plus respectueux de la loi et de la règle. Pour eux, toute transgression est grave. 74,6 % jugent, par exemple, qu'il est grave de « cracher par terre » contre 57,2 % des élèves de troisième. Le téléchargement illégal sur Internet est banalisé au collège mais condamné à l'école : 65,5 % des écoliers déclarent que cet acte est grave contre seulement 34,8 % des collégiens. Les élèves de troisième sont plus indulgents lorsque leurs amis sont concernés. Ils sont plus nombreux à dire qu'il est parfois acceptable de « frapper quelqu'un qui a insulté un ami » ou de « faire un faux témoignage pour protéger un copain ». Les écoliers ont parfois plus de mal que les collégiens à hiérarchiser la gravité des actes comme en témoignent les réponses obtenues à la question « Suppose que Monsieur Gaston ait volé 100 € de boîtes de conserves dans un supermarché et que Monsieur Hector ait volé 100 € chez un pharmacien en le menaçant d'un revolver. Si tu avais à les juger, que ferais-tu ? ». 53,8 % des élèves de CM2 leur donneraient la même peine de prison contre 19,8 % des élèves de troisième. La modalité attendue à cet item, à savoir « Je donnerais une amende à M. Gaston et une peine de prison à M. Hector », obtient

38 % des réponses en fin de CM2 et 70,2 % en fin de troisième.

Cet écart se retrouve dans le cadre de la vie scolaire. Les CM2 obtiennent 77 points contre 59,5 pour les élèves de troisième. 79,8 % des élèves de fin d'école estiment inacceptable de « mentir pour éviter une punition » contre 46,3 % des troisième. La plus grande différence concerne la question « Suppose que tes copains et toi trouviez une feuille de papier qu'un professeur a perdue. Sur cette feuille sont écrites les questions et les réponses d'un test qui est prévu pour ta classe demain. Certains de tes copains disent qu'il ne faut rien dire au professeur comme ça vous aurez tous de bonnes notes. Que ferais-tu ? ». 80,5 % des écoliers rendraient la feuille contre seulement 33,9 % des collégiens. Les plus jeunes sont, quant à eux, plus sensibles à la tenue vestimentaire. 58,1 % pensent que « par respect pour les autres, on ne doit pas s'habiller n'importe comment » contre 40,4 % des troisième.

Les écoliers de 2005 plus ouverts aux autres mais moins disposés à obéir à la loi et à la règle que ceux de 1994

Au niveau global, les indicateurs d'adhésion moyens obtenus dans chacun des sept domaines en 1994 sont significativement différents au seuil de 5 % de ceux de juin 2005 hormis dans le domaine Écologie et environnement.

L'indicateur d'adhésion moyen des élèves a progressé entre 1994 et 2005 dans les domaines Comportement avec les pairs, Solidarité et Tolérance, alors qu'il a légèrement régressé pour les dimensions Libertés publiques, Loi et règle et Vie scolaire.

L'observation de la distribution des réponses des élèves à chaque question commune aux évaluations de 1994 et de 2005 permet d'avancer quelques premiers éléments d'explication des différences mises en évidence. Il apparaît notamment qu'en 2005, les élèves s'autorisent une certaine liberté au regard de la loi et de la règle. Ils semblent user d'un libre arbitre assez prononcé. La comparaison de la distribution des réponses des élèves à la question 21 : « Il faut obéir aux lois seulement si on est d'accord avec elles » en témoigne. 38,6 % des répondants en fin d'école en 2005 déclarent n'être pas du tout d'accord avec cette proposition contre 58,1 % en 1994.

On observe conjointement une importante régression des attitudes dans le domaine Vie scolaire. Si les élèves de 2005 rejettent, avec une conviction quasi identique à celle des élèves de 1994, des faits tels que « acheter un objet dont on sait qu'il a été volé », « garder un portefeuille trouvé dans la rue », « monter dans un bus ou un métro sans payer », ils sont en revanche beaucoup moins convaincus de la non-acceptabilité de « mentir pour éviter une punition » ou « copier sur le (la) voisin(e) lors d'un contrôle difficile ». Pour cette dernière proposition, 56,6 % des élèves de 2005 la jugent jamais acceptable contre 72,9 % en 1994. Ils sont également moins prompts que leurs aînés à rendre la feuille contenant les réponses du contrôle du lendemain à leur professeur s'ils la trouvaient. 80,5 % des élèves rendraient la feuille en 2005 contre 86,3 % en 1994. Les élèves de 2005 sont moins disposés que ceux de 1994 à obéir à la loi et à la règle, en particulier dans le champ de la vie scolaire.

La dimension Comportement avec les pairs connaît en parallèle une augmentation de son indicateur d'adhésion moyen. Les écoliers de 2005 disent davantage s'affirmer au sein d'un groupe de copains (copines). 58,4 % des élèves de CM2 répondent qu'il est plutôt,

Tableau 4 – Moyenne et écart-type des indicateurs d'adhésion en début de sixième 1994 et en fin de CM2 2005 sur la base de 48 questions communes

Indicateurs d'adhésion	Nombre de questions	1994		2005		Différence de moyennes
		Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	
Comportement avec les pairs	12	52,1	10,5	54,7	10,1	2,6
Écologie et environnement	6	84,8	13,4	84,1	12,6	- 0,7
Libertés publiques	2	67,6	30,8	65,5	31,2	- 2,1
Loi et règle	6	72,6	14,8	70,9	15,1	- 1,7
Solidarité	3	60,4	24,1	67,1	23,4	6,7
Tolérance	14	79,2	13,5	82,0	12,8	2,8
Vie scolaire	5	80,0	15,2	77,1	17,6	- 2,9

Lecture : les écoliers de 1994 obtiennent en moyenne un indicateur de 79,2 points dans le domaine Tolérance.

voire tout à fait vrai, qu'ils arrivent souvent à faire accepter leur point de vue aux autres quand il y a des décisions à prendre contre 50,2 % des élèves de 1994. Plus enclins à écouter les avis de leurs pairs et à accepter la décision collective, ils conservent cependant une certaine indépendance de jugement et gardent plus leur avis même si les autres ne sont pas d'accord avec eux.

Ils se déclarent néanmoins plus ouverts au débat qu'en 1994. Cette ouverture d'esprit se retrouve sans conteste dans la progression observée dans les indicateurs d'adhésion de Tolérance mais aussi de Solidarité. La nette augmentation de ce dernier (+6,7 points entre 1994 et 2005 sur l'ensemble des élèves) semble être la conséquence immédiate du refus plus important en 2005 de l'affirmation « Certains disent qu'il faudrait aider les pauvres de France, plutôt qu'aider ceux du reste du monde ». On peut penser que les médias en général et la télévision en particulier ont créé un contexte de sensibilisation des élèves de 2005 à la solidarité y compris très loin de nos frontières.

Tous les items de la dimension Tolérance montrent que les élèves en fin d'école en 2005 sont plus tolérants qu'il y a dix ans, à l'exception notable de la question « Certains disent que la plupart des gens qui sont au chômage sont des chômeurs parce qu'ils ne veulent pas travailler ». 71,2 % des élèves de 1994 jugeaient cette affirmation inacceptable contre 59,7 % en 2005. La bonne volonté des chômeurs à trouver du travail est donc plus sujette à caution pour les écoliers de 2005 que pour ceux de 1994.

Les deux échantillons de l'étude se composent d'établissements publics ou privés sous contrat de France métropolitaine. 500 écoles (15 346 élèves) ont été tirées à partir de l'enquête 19 de 1999 et 2003 lorsque l'information était disponible et de la base centrale des établissements. 500 collèges (14 918 élèves) ont été tirés dans la base centrale des établissements de 2004-2005.

Les tirages ont été stratifiés selon la taille et le type des établissements (privé, public hors ZEP/REP et public ZEP/REP).

Tableau 5 – Comparaison des indicateurs d'adhésion en fin de collège entre 1995 et 2005 sur la base de 48 questions communes

Indicateurs d'adhésion	Nombre de questions	1995		2005		Différence de moyennes
		Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	
Libertés publiques	4	78,1	17,1	77,3	17,2	- 0,8
Loi et règle	15	66,4	15,7	65,3	14,9	- 1,1
Solidarité	3	71,9	19,8	73,4	21,3	1,5
Tolérance	14	86,2	11,2	85,5	11,8	- 0,7
Vie scolaire	4	58,5	26,9	57,5	24,9	- 1,0
Délégués	8	68,8	15,3	64,6	14,4	- 4,2

Lecture : les collégiens de 1995 obtiennent en moyenne un indicateur d'adhésion de 68,8 points dans le domaine Délégués.

Les collégiens de 2005 font preuve d'un moindre respect des normes scolaires que ceux de 1994

Les domaines Écologie et environnement et Comportement avec les pairs n'avaient pas été évalués en 1995 ; la comparaison en fin de collège sur la décennie porte donc sur six domaines. À dix années d'intervalle, les constats établis sont quasiment identiques. Les élèves se disent toujours autant attachés aux libertés publiques, très tolérants et estiment de façon plus marquée que toutes les formes de discrimination sont inacceptables. On note toutefois qu'ils sont devenus plus critiques à l'égard des chômeurs : alors qu'en 1995, 65,3 % des élèves jugeaient inacceptable de dire que « la plupart des gens au chômage sont des chômeurs parce qu'ils ne veulent pas travailler » ; ils ne sont que 48,4 % en 2005. En ce qui concerne leur rapport à la loi et à la règle, les collégiens de 2005 semblent mieux cerner le rôle et l'utilité du règlement intérieur comme « préciser les droits et les devoirs de chacun » mais aussi « protéger les personnes contre les injustices ». Ils sont plus nombreux qu'en 1995 (+ 10 points) à approuver cette dernière affirmation. Cependant, en 2005, un plus grand nombre pense que « le règlement donne toujours raison aux adultes » (+ 13 points) et déclare prendre plus de libertés vis-à-vis de la loi et de la règle. Ils sont beaucoup plus à affirmer qu'il faut « obéir aux lois seulement si on est d'accord avec elles ». Dans le domaine Solidarité, les élèves obtiennent 1,5 point de plus qu'il y a dix ans. Ils expriment une plus grande générosité à l'égard des personnes

vivant loin de chez eux mais ils apparaissent, là encore, moins solidaires vis-à-vis des chômeurs. S'il y a dix ans, 83,5 % des élèves jugeaient inacceptable qu'« il existe des pays où ceux qui sont sans emploi ne reçoivent aucune allocation chômage », ils ne sont plus que 76,6 % à penser ainsi en 2005. On peut également souligner une baisse notable de 4,2 points dans le domaine Délégués. Les élèves de 2005 sont plus nombreux à estimer que « ceux qui se présentent comme délégués cherchent à se faire bien voir par les professeurs » (+ 13 points). Ils sont aussi moins nombreux à penser que les délégués remplissent bien leur rôle en matière de représentation et de diffusion de l'information. En 1995, 36,4 % étaient tout à fait d'accord avec la proposition « grâce à leurs délégués, les élèves peuvent donner leurs avis sur la vie au collège » contre 16,4 % en 2005. Ils sont néanmoins attachés à la démocratie de proximité incarnée par les délégués et cernent mieux la similitude entre élection de leurs représentants et fonctionnement de la démocratie.

**Séverine Dos Santos,
Fabienne Gibert et
Saïd Yacoub, DEPP B2**

Pour en savoir plus

« Les connaissances civiques et les comportements en société à la fin du collège », Note d'Information 96.34, MEN-DEP, août 1996.

« Les connaissances civiques et les comportements en société des élèves de sixième », Note d'Information 96.32, MEN-DEP, août 1996.

Les connaissances civiques et les attitudes à l'égard de la société des collégiens, Les dossiers, n° 77, MEN-DEP, décembre 1996.